



SUIVANT articles L. 113-3, R.113-1 du code de la consommation et 3 de l'arrêté du 29 juin 1990

MONTANT DES HONORAIRES TRANSACTION :

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 49.000 €	3500€
De 50000 à 119 000 €	5000€
De 120000 à 199.000 €	6000 €
200.000 à 249.000 €	9000€
De 250.000 à 319.000 €	12000 €
320.000 à 399.000 €	15000 €
De 400.000 à 499.000 €	18000 €
500.000 à 599.000 €	22500 €
600.000€ à 699.000 €	28000 €
A partir de 700.000 €	32000 €

Ces honoraires sont à la charge du vendeur.

MONTANT DES HONORAIRES DE GESTION ET LOCATION SAISONNIÈRE

20% TTC des sommes encaissées si la location saisonnière est possible durant toute la période du 1^{er} juillet au 31 août.

23% TTC des sommes encaissés si location saisonnière n'est pas possible durant toute la période du 1^{er} juillet au 31 août.

Autres prestations - Barème d'estimation écrite si pas de mandat.

Bien d'une surface de moins de 150 m2 : 60,00€ HT

Bien d'une surface de plus de 150 m2 : 80,00€ H

Barème estimation écrite si mandat de vente : Gratuit

Domicilié au 4 Rue du château d'eau 11120 GINESTAS au capital social de 1.000€, inscrit au RCS de NARBONNE au numéro 847 887 840 Représenté par Mme Lisa HEMMELDER. Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 1102 2019 000 041 011 délivrée par la préfecture de l'Aude. Autorisé à recevoir des fonds. Garantie financière pour Gestion Immobilière et Transactions sur immeubles et fonds de commerce : Garantie d'un montant de 120 000 euros par GALIAN ASSURANCES, 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS.